

CHARTE GRAPHIQUE

LE LOGOTYPE

AVRIL 2018

AVANT-PROPOS

LA CHARTE GRAPHIQUE

Cette charte graphique conçue comme un guide pratique, regroupe l'ensemble des informations permettant de reproduire et d'utiliser le logo du Département des Alpes de Haute-Provence tout en préservant son intégrité.

Un ensemble de règles et usages y est ainsi consigné pour créer un matériel de communication permettant une certaine flexibilité créative.

Afin de préserver l'image de qualité attachée au territoire et à l'institution, le logo ne doit être ni déformé, ni amputé, ni penché, ni même redessiné. Il est donc nécessaire d'observer et se conformer aux indications techniques énumérées dans ce guide.

Ce document est la propriété du Département des Alpes de Haute-Provence. Toute utilisation dans un cadre ou à des fins commerciales est proscrite.

De même, aucun document ou support mentionnant ce logo ne pourra être édité ou fabriqué sans l'accord préalable et la validation de la direction de la communication.

Le logo est téléchargeable en version couleur et monochrome sur mondepartement04.fr ou en accès direct à partir des liens ci-dessous :

SOMMAIRE

LE LOGOTYPE

Les caractéristiques

La zone de protection

La taille minimale d'exploitation

Les applications sur fond

Les interdits

LE NUANCIER

Les couleurs du logo

La version monochrome

LA TYPOGRAPHIE

La typographie pour le print

La typographie pour le numérique

La typographie pour la bureautique

CO-SIGNATURE ET PARTENARIATS

La co-signature

La cohabitation avec d'autres logos / chef de file

La cohabitation avec d'autres logos / partenariat

LE LOGOTYPE

LES CARACTÉRISTIQUES

Sobre, lisible et moderne, le logo de l'institution départementale affirme sa dynamique et ses valeurs en se tournant vers un ancrage territorial fort.



FORT

Alpes et Provence deviennent les marqueurs affirmés de l'identité du territoire.

FÉDÉRATEUR

Un lien solidaire réunit les deux composantes caractéristiques du Département.

MODERNE

Le traitement graphique fondé sur une typographie personnalisée joue sur les contrastes.

RECONNAISSABLE

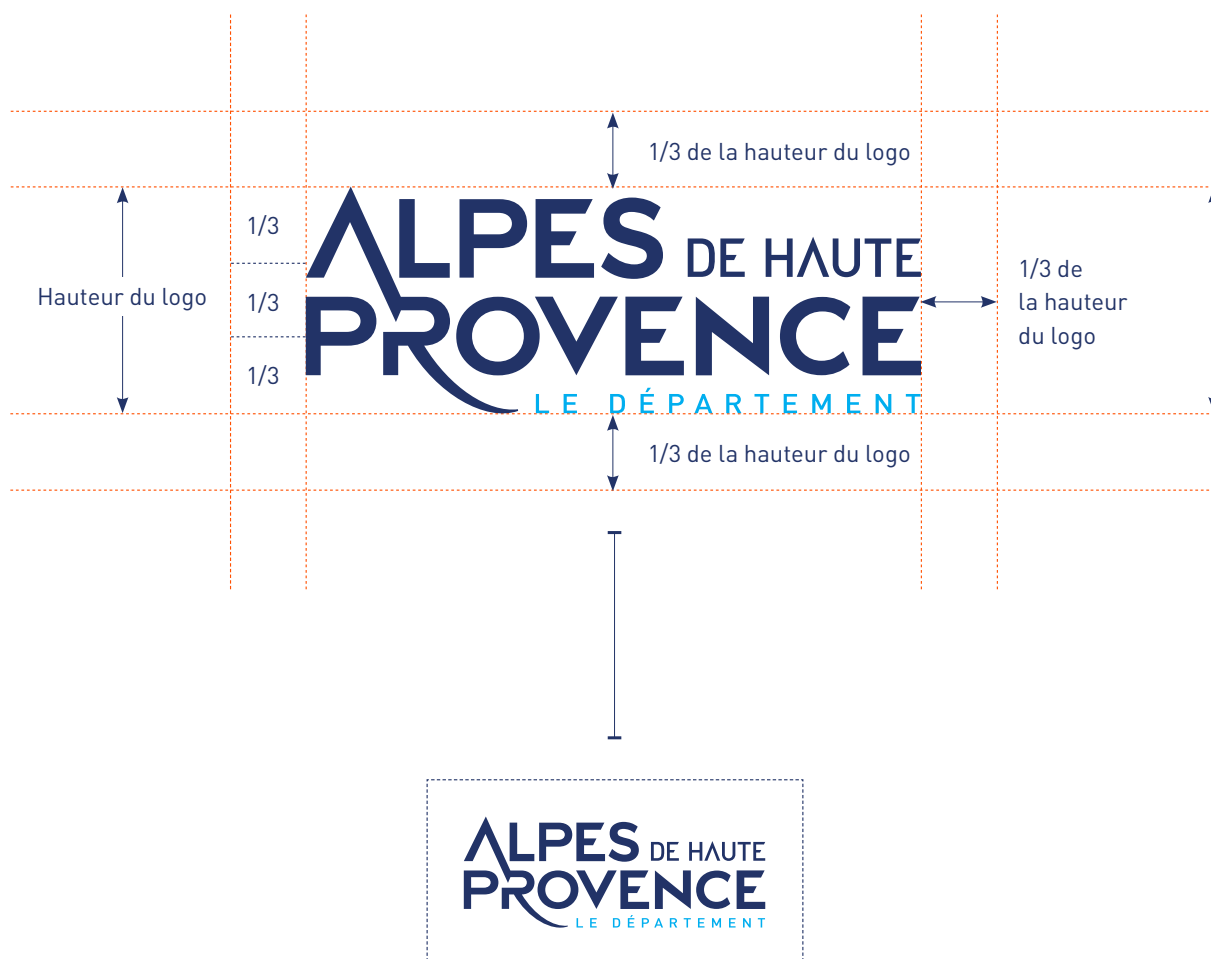
Son design sobre et efficace lui confère une excellente lisibilité quel que soit son support de destination.

LE LOGOTYPE

LA ZONE DE PROTECTION

Une zone de protection existe autour du logo. Elle est essentielle à son intégrité et lui permet de garder toute sa lisibilité. Aucun élément (texte, image, logo...) ne doit pénétrer cette zone.

Cette marge de sécurité est constituée par un rectangle correspondant à $\frac{1}{3}$ de la hauteur du logo. Lorsque le logo est rétréci ou agrandi, la réserve blanche doit être mise à l'échelle de manière homothétique.



LE LOGOTYPE

LA TAILLE MINIMALE D'EXPLOITATION

Une taille minimale d'impression est définie pour assurer la lisibilité des différentes versions du logo. Cette taille est de 8 mm de hauteur pour 22 mm de longueur.



LE LOGOTYPE

LES APPLICATIONS SUR FOND

Lorsque le logo est utilisé sur un arrière-plan complexe, il doit obligatoirement être contenu dans un bloc de réserve rectangulaire de couleur appropriée respectant la taille minimum prévue pour la zone de protection.



Modèle original avec
bloc de réserve



Fond bleu
logo 2 couleurs



Fond bleu
logo monochrome blanc



Fond blanc
logo monochrome bleu



Fond blanc
logo monochrome noir



Fond noir
logo monochrome blanc



Il est interdit d'altérer les contrastes
ou de modifier les transparences



Il est interdit d'utiliser des fonds de
couleurs autres que ceux définis

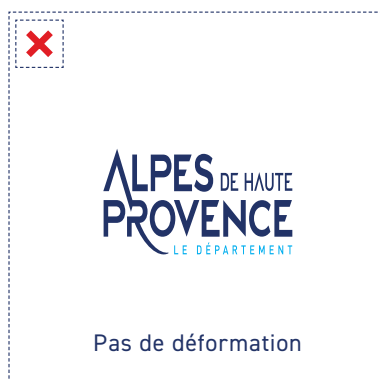


Il est interdit d'associer une
couleur arbitraire au logo

LE LOGOTYPE

LES INTERDITS

Par souci de cohérence, le logo est soumis à des règles strictes qui devront s'appliquer sur tous les supports de communication. Les exemples ci-dessous montrent des usages incorrects du logo.



LE NUANCIER

LES COULEURS DU LOGO

Le logo est composé de deux couleurs. Les équivalences couleurs prédéfinies ci-dessous permettent une application fidèle sur la majorité des supports. Aucune autre couleur ne peut lui être attribuée par fantaisie.



COULEURS CMJN

■ C =100 M =80 J =0 N =30

■ C =100 M =0 J =0 N =0

TONS DIRECTS PANTONE®

■ 2747C

■ Process cyan

COULEURS RVB

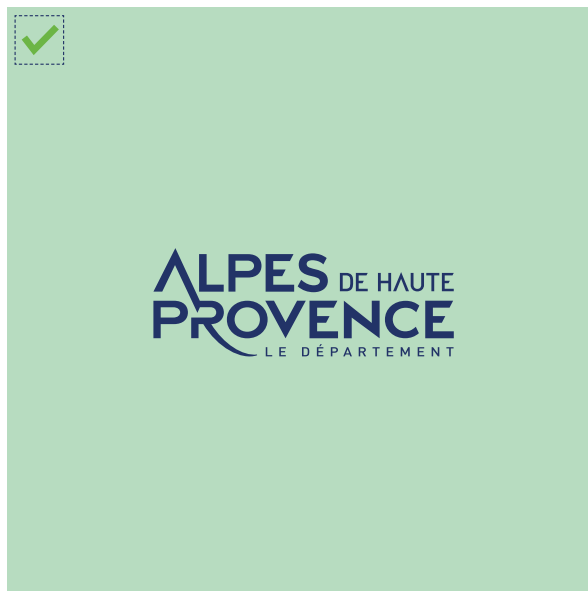
■ R18 / V50 / B116

■ R0 / V159 / B227

LE NUANCIER

LA VERSION MONOCHROME

Le logo en monochrome est utilisé lorsque il n'est pas possible d'imprimer un document en couleur. Il peut également être utilisé en déclinaisons de noir et blanc, voire du bleu de la teinte principale, sur fonds de couleurs et images neutres.



LA TYPOGRAPHIE

LA TYPOGRAPHIE POUR LE PRINT

Pour une communication cohérente, l'emploi d'une même typographie est recommandée. La famille police de caractères retenue en édition, papeterie et signalétique est DIN.

DIN - EXTRA BOLD

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

DIN - BOLD

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

DIN - DEMI

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

DIN - REGULAR

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

DIN - LIGHT

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

LA TYPOGRAPHIE

LA TYPOGRAPHIE POUR LE NUMERIQUE

Pour le numérique, FF DIN peut être substituée par ROBOTO qui est une alternative web proche de DIN. Elle est téléchargeable en ligne sur : fonts.google.com

ROBOTO - BLACK

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

ROBOTO - BOLD

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

ROBOTO - MEDIUM

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

ROBOTO - REGULAR

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

ROBOTO - LIGHT

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

LA TYPOGRAPHIE

LA TYPOGRAPHIE POUR LA BUREAUTIQUE

Pour des besoins de communication bureautique (courriel, courrier, présentation...), la typographie utilisée est l'Arial. Cette police de caractères arial est présente sur tous les postes de travail (Mac ou PC).

ARIAL - BLACK

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

ARIAL - BOLD

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

ARIAL - REGULAR

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

CO-SIGNATURE ET PARTENARIATS

CO-SIGNATURE

Lorsque le logo est utilisé en co-marquage avec une autre entité, il sera placé dans un bandeau blanc et juxtaposé à un filet de séparation dont les dimensions correspondent à la hauteur du logo additionnée aux espaces de sécurité prévus ci-dessous (unités de mesure de la zone de protection - voir page 5).

En aucun cas, la taille du logo partenaire ne devra dépasser la hauteur de ce filet.

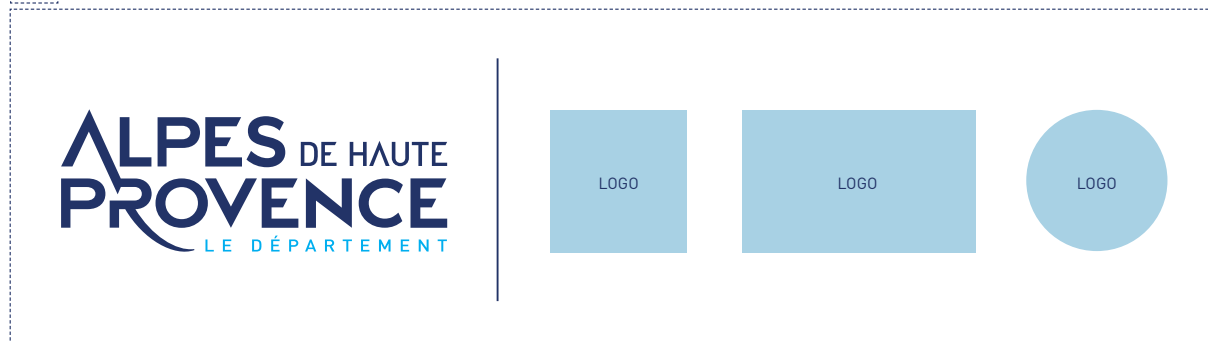
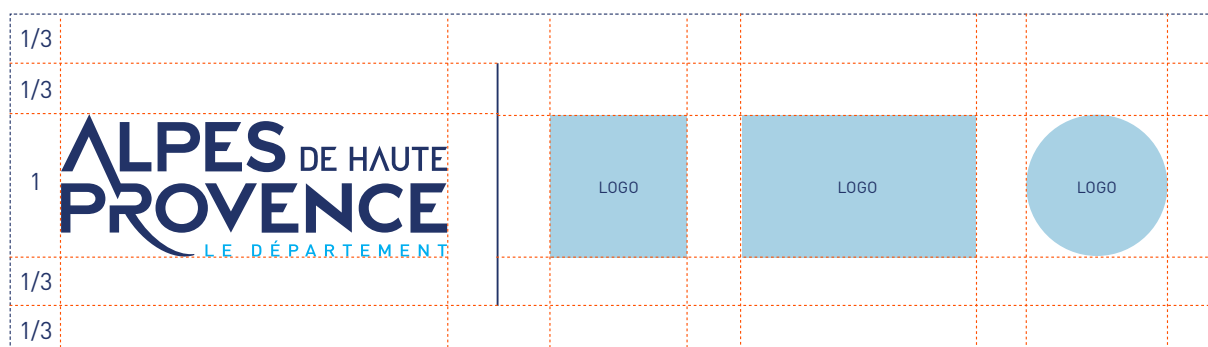


CO-SIGNATURE ET PARTENARIATS

LA COHABITATION AVEC D'AUTRES LOGOS / CHEF DE FILE

Lorsque le logo est utilisé dans une position de chef de file (partenaire principal), son utilisation suivra les mêmes principes que dans le cadre d'une co-signature.

Dans ce cas particulier, il conviendra d'aligner tous les logos partenaires sur la même hauteur en respectant les espaces de sécurité prévus ci-dessous (unités de mesure de la zone de protection - voir page 5).

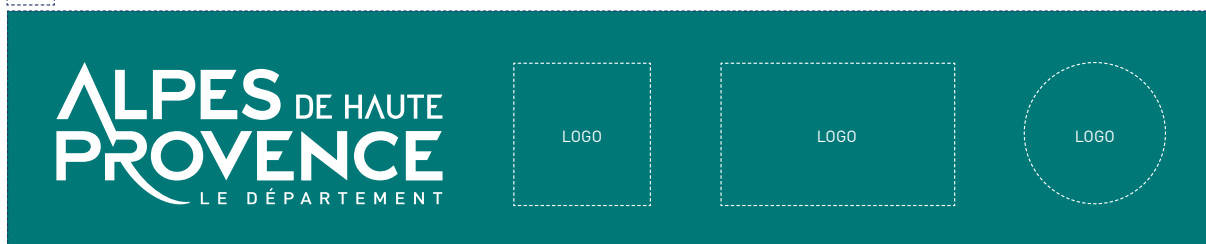
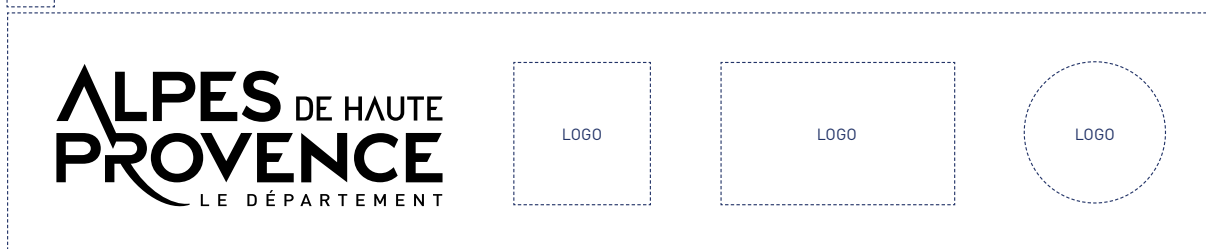
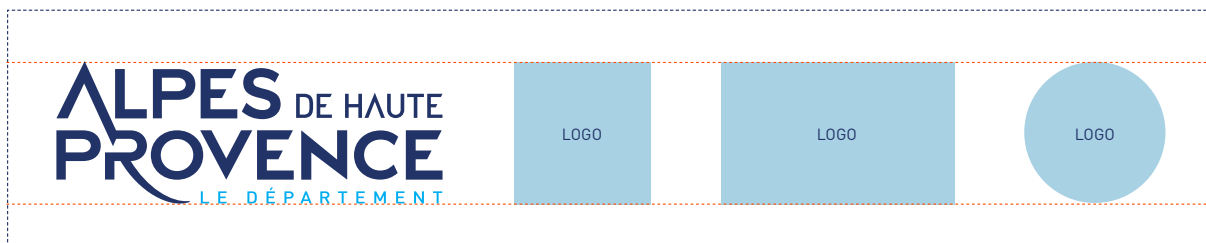


CO-SIGNATURE ET PARTENARIATS

LA COHABITATION AVEC D'AUTRES LOGOS / PARTENARIAT

Dans le cadre général d'une communication commune avec d'autres partenaires (site internet ou impression), le logo ne devra pas être plus petit que ceux avec lesquels il coexiste.

La couleur du bandeau et l'usage du logo en version monochrome restent à l'appréciation du graphiste qui pourra l'adapter selon l'ambiance recherchée dans la conception du support.



CONTACT

L'équipe de la communication du Département des Alpes de Haute-Provence est présente pour vous accompagner dans l'utilisation du logo. N'hésitez-pas à nous contacter sur :

communication@le04.fr